



20 ROUTE DE TIGY
45510

Compte rendu du conseil municipal modifié

Réunion du 7 mars 2016

L'an deux mille seize, le sept mars, le conseil municipal légalement convoqué le vingt neuf février s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Guy ROUSSE LACORDAIRE.

Date de convocation : 29 février 2016

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 8 + 1 pouvoir

Votants : 9

Sont présents :

Monsieur Guy ROUSSE LACORDAIRE Maire ;

Messieurs Eric HAUER, Jean-Michel SEVILLE, Jason AUGUSTO, Jean-Jacques GOUJON, Adjoints au Maire
Mesdames, Isabelle LOUP, Annick GIRARD, Agnès PORTE CELERIER Conseillères Municipales,

Ont donné pouvoirs :

Monsieur Thierry CAILLOL a donné pouvoir à Monsieur Guy ROUSSE LACORDAIRE

Absents excusés :

Messieurs Pascal CANDOLFI, Mickael LEFEVRE, Olivier HURIER, Stéphane VEDRINES
Conseillers Municipaux, Madame Sylvianne MALVOISIN Conseillère Municipale

Absent :

Monsieur Yves BODART.

Le quorum étant atteint, le conseil peut légalement délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur Eric HAUER

Ouverture de Séance : 20h15

SUJET RAJOUTE A L'ORDRE DU JOUR :

Délibération à prendre pour rajouter un membre à la commission finances.

Vote à l'unanimité.

Adoption du compte rendu, séance du conseil municipal du 1^{er} février 2016.

Vote à l'unanimité.

1) IMPLANTATION ORANGE : Délibération n° 13

⇒Renouvellement du bail pour l'implantation d'équipements techniques Orange
route de Viglain

Monsieur le Maire informe le Conseil que suite à la baisse des loyers depuis 3 ans, il est proposé par ORANGE de stabiliser le loyer annuel et de fixer le montant à 3000 € et ce, à compter du 01/03/2017. Un nouveau bail similaire à celui du 14 mars 2007devra être signé

Après délibération, le conseil

➤ **ACCEPTE** à l'unanimité la proposition d'Orange de fixer le loyer à 3000 €/an.

➤ **AUTORISE** le maire à signer le nouveau bail à effet au 01/03/2017.

- 2) **CHATEAU D'EAU STATION DE POMPAGE : Délibération n° 16**
⇒ Remplacement de l'automate, ajout d'une carte de commande SOFREL, modification du câblage électrique de l'armoire et programmation

Après délibération, le conseil :

- **ACCEPTE** à l'unanimité la proposition de VEOLIA
- **AUTORISE** le maire à signer le devis n° 06-350159 pour un montant de 2008.80 €.

- 3) **CONTRAT D'ENTRETIEN DE DIVERS OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT : Délibération n° 17**
⇒ Proposition de SGA MEYER et proposition d'achat de prestation de service « curage de réseaux... » auprès de la CC VALSOL en achat groupé avec les communes membres du regroupement.

Après délibération, le conseil et à l'unanimité :

- **DECIDE de ne pas donner suite**
à la proposition de la Sté Giénnoise d'Assainissement contrat (SGA MEYER) n° 0351/16
- **DECIDE** d'adhérer au groupement de commandes organisées par le SIA de Sandillon
- **AUTORISE** le maire à signer un engagement avec la mairie de Sandillon (coordinateur).
- **CHARGE** le maire
 - De recenser les besoins pour la commune
 - De fournir les éléments d'identification du besoin au coordinateur
 - De respecter le choix du titulaire du marché, (la Société SARC a été retenue)
 - De fournir à la commune de Sandillon les copies des commandes
 - De respecter le planning d'intervention
 - D'effectuer le paiement des prestations commandées ;

- 4) **ADHESION AUX SERVICES de e-administration « DE GIP Recia » : Délibération n° 15**
⇒ Permettant de bénéficier de la plateforme mutualisée pour télé- transmettre les documents destinés à la Préfecture (délibérations, arrêtés, documents budgétaires etc.)
Coût pour la commune : 420 €, représentant la contribution statutaire annuelle pour les communes de 1000 habitants.

Après délibération, le conseil et à l'unanimité :

- **DECIDE** d'adhérer au service
- **CHARGE** le maire
 - De signer le formulaire d'adhésion au GIP Recia
 - De signer la convention constitutive
- **DESIGNE** un représentant titulaire (M. JM SEVILLE)
- **DESIGNE** un représentant suppléant (Mme A. CELERIER) à l'Assemblée générale.

- 5) **« FETE AU VILLAGE » ⇒ 18 et 19 juin 2016**

➤ **LE 18 JUIN 2016 :**

- CONCERT du samedi soir

a) Groupe le Vengeur démasqué : coût de la prestation : 600 €

b) SAM SOUL : coût de la prestation 500 €

- DINER du samedi soir : Méchoui ou grand plat familial

➤ **LE 19 JUIN 2016**

- 1) INAUGURATION de la Place RABOLIOT et aire de co-voiturage le 19/06/2016
Invitations à faire
- 2) CONCOURS « Rillettes et terrine de lapin » avec la participation de M. Raymond AUGER (Médaille d'Or)
- 3) BENEVOLES : relance à faire

6) INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS : Délibération n° 12

⇒ **Modification du taux des indemnités du maire et des adjoints**

Le maire rappelle que le montant des indemnités du maire et des adjoints votées en 2014 est inférieur aux taux du barème de l'article L. 2123-23 du CGCT pour les communes de moins de 1000 habitants et que pour être conforme avec la loi précitée, il y a obligation de modifier le taux des indemnités du maire et des adjoints.

Après délibération, le conseil et à la majorité (dont une abstention M. Jason AUGUSTO)

➤ **FIXE** le taux des indemnités du maire et des adjoints

Au taux à 31 % au lieu de 24.05 % pour le maire (Base 3801.47 €)

Au taux à 8,25 % au lieu de 6,68 % pour les adjoints (Base 3801.47 €]

➤ **CHARGE** le maire d'effectuer la régularisation des indemnités par mandat complémentaire pour les mois de janvier et février 2016 pour le maire et les adjoints.

7) LES GRANDES LIGNES DU BUDGET 2016

⇒ **M. Jean-Michel SEVILLE expose les grandes lignes du budget**, suite à la réunion de la commission finances du 10 mars et en vue du prochain conseil municipal prévu à cet effet.

Pour pallier aux différentes baisses de nos dotations, Il est proposé une augmentation d'environ 2,90 % au niveau des 3 taxes soit une augmentation de 8000 € sur le produit attendu en 2016. Cette proposition sera soumise le 21/03 à l'occasion du vote du budget principal.

8) RESSOURCES HUMAINES :

⇒ **Recrutement d'agent , sous la forme d'un contrat de vacation quand il répond à un besoin ponctuel et limité dans le temps.**

Après acceptation, le conseil à l'unanimité

➤ **AUTORISE** le maire à recruter sous la forme d'un contrat de vacation si besoin,

9) BULLETIN MUNICIPAL 2016

⇒ **Présentation du bulletin** par M. Jason AUGUSTO.

Le bulletin devrait être distribué d'ici la fin du mois de mars 2016.

10) DIVERS :

⇒ Entretien des véhicules et des tracteurs ⇒ Information JJG

⇒ Réparation route d'Isdes de la chaussée, des bas côtés et des fossés, en accord avec la DDT pour la contribution de Vannes, suite à l'accident de décembre 2015.

⇒ La République du Centre ⇒ Information Eric concernant les nouvelles formules d'adhésion.

Nous allons tester gratuitement pendant deux semaines, la réception du journal

« La République du Centre » par mail.

11) RESSOURCES HUMAINES : Délibération n° 14

⇒ **- Modification de la durée de travail de Mme OUDIN Catherine au poste d'adjoint technique**

Le Maire fait part au conseil du courrier reçu de Mme OUDIN Catherine

Nous confirmant sa reprise de travail le 18/03, pour la garderie périscolaire ainsi qu'au poste de régisseur de la régie garderie,

De la non reprise de fonction pour l'entretien des gîtes communaux

De la non reprise de fonction au poste de régisseur pour la régie de recettes des gîtes

il y a lieu de modifier le tableau des effectifs ainsi que la durée du contrat de travail pour le poste d'adjoint technique pour la garderie périscolaire qui est ramenée à 1.68 heures/semaine pour l'entretien du bâtiment garderie.

Après délibération, le conseil à l'unanimité

- **AUTORISE** la modification du contrat de travail à 1,68 heures/semaine, temps annualisé, pour l'entretien du bâtiment de la garderie périscolaire
- **CHARGE** le maire de modifier le tableau des effectifs
- **CHARGE** le maire de faire un avenant au contrat de travail

12) COMMISSION « FINANCES »

⇒ **Désignation d'un nouveau membre au sein de la commission.**

Proposition : Mme Annick GIRARD

Après délibération, le conseil municipal

➤ **ACCEPTE** à l'unanimité ce nouveau membre ; le tableau des commissions a été modifié en conséquence.

POUR INFORMATION :

- Invitation

UCPS Assemblée Générale (Union pour la culture populaire en Sologne)

Vendredi 18 mars 2016 à SALBRIS à 20 heures 30

Salle Polyvalente Boulevard de la République face à la Mairie

- Invitation

CERDON DU LOIRET les 11. 12. Et 13 mars 2016

4^{ème} Fest'Hiver

REUNIONS – DIVERS :

⇒ **Comité de pilotage (COPIL) Natura 2000**

Mercredi 2 mars 2016 à 17 heures à NEUNG-SUR-BEUVRON

au domaine de Villemorant

⇒ **Dimanche de Pâques 27 mars 2016** : chasse aux œufs organisée par la commission « Jeunesse et Sports » pour les enfants au Bois Communal de 10H30 à 11H3.

⇒ **Journée rencontre Tourisme du Loiret à Sully**

Espace Blareau le jeudi 31 mars 2016

10/12 heures : échange

14/16 heures : ateliers

⇒ **Inspection Gendarmerie à DARVOY**

10h30 Salle des associations Place Parmentier

⇒ **Val-Sud : Comité Syndical**

Débat d'orientation budgétaire, Leader, Contrat de pays ⇒ Jason

Fin de séance du conseil : 22 h 48

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
Le Lundi 21 mars 2016 à 20 heures 15
Sujet principal : BUDGET 2016